



La Pyrale du buis



Pour prévenir les attaques, la première solution est de protéger les arbustes avec des voiles vers Juin et Septembre afin d'empêcher les papillons de pondre dans le buis.

Si vous ne traitez pas vos buis, le parasite envahissant se propagera.

Pour traiter dès les premiers signes d'attaque de pyrale ou en préventif dès le mois de mars il faut pulvériser un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* l'ensemble du feuillage (dessus et revers des feuilles) et renouveler 10 jours après ou en cas de pluie.

Lors d'utilisation de produits insecticides prenez la précaution de vous protéger (masque-lunettes et vêtements de protection).